

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Membres absents excusés : Yves Adam ; Claude Bonnard ; Marie-Ange Brélaz-Buchs ; Anne-Françoise Decollogny ; Jean-Pascal Gendre ; Nicole Graber ; Christiane Jaquet Berger ; Jean-Luc Laurent ; André Mach ; Giampiero Trezzini ; M. Claude-Alain Voiblet ; Diane Wild ; Anna Zürcher ; Magali Zuercher.

Membres absents non excusés : --.

Membres présents	86
Membres absents excusés	14
Membres absents non excusés	0
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 45 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Interpellation
urgente**

de M. Benoît Gaillard (Soc.) et consorts : « Edicules sur le domaine public : quelle vocation et quelle contribution à la cohésion sociale dans les quartiers ? ».

Développement

M. Benoît Gaillard (Soc.)

Réponse municipale

M. Olivier Français, Directeur de Travaux.

Discussion

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. David Payot (La Gauche) ; Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) qui dépose une résolution.

Résolution (dépôt)

« *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité favorise, dans l'attribution des édicules situés sur domaine public, les projets de proximité issus des quartiers eux-mêmes, et les plus à même d'apporter de façon durable une contribution à la vie collective locale* »

Discussion (suite)

M. Alain Hubler (La Gauche) ; Mme Evelyne Knecht (La Gauche) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; Mme Marlène Voutat (La Gauche) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Henri Klunge (PLR) ; Mme Isabelle Mayor (Les Verts) ; M. Gilles Meystre (PLR) ; M. Nicolas Gillard (PLR) ; M. Roland Ostermann (Les Verts) ; M. Joan Pain (La Gauche) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).

Vote s/résolution

Le Conseil, par une majorité de oui, 2 non, et une douzaine d'abstentions, **approuve** la résolution de Mme Gaëlle Lapique.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Deuxième partie de la 2^{ème} séance du mardi 9 septembre 2014

Interpellation urgente	de M. Nicolas Gillard (PLR) et consorts : « Espace autogéré : quel cadre et quelle surveillance ? ».
<i>Développement</i>	M. Nicolas Gillard (PLR)
<i>Réponse municipale</i>	M. Marc Vuilleumier, Directeur de Sports, Intégration et Protection de la population.
<i>Discussion</i>	M. Nicolas Gillard (PLR) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution (dépôt)</i>	<i>« Le Conseil communal souhaite que la municipalité prenne toute mesure utile pur assurer la sécurité des manifestations organisées à l'Espace Autogéré, ainsi que le contrôle des conditions d'ouverture au public de ces manifestations, notamment de la vente d'alcool, y compris en exigeant des exploitants le respect des dispositions de la LADB et des règlements communaux applicables. »</i>
<i>Discussion (suite)</i>	M. Mathieu Blanc (PLR) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Henri Klunge (PLR) ; Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. Johan Dupuis (La Gauche) ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Nicolas Gillard (PLR) <u>qui modifie sa résolution.</u>
<i>Résolution (modification)</i>	<i>« Le Conseil communal souhaite que la municipalité prenne toute mesure utile pur assurer la sécurité des manifestations organisées à l'Espace Autogéré, ainsi que le contrôle des conditions d'ouverture au public de ces manifestations, notamment de la vente d'alcool, y compris en exigeant des exploitants le respect des dispositions de la LADB et des règlements communaux applicables. »</i>
<i>Discussion (suite)</i>	M. Johan Dupuis (La Gauche) ; M. Gilles Meystre (PLR) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR).
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par 28 oui, 30 non, et 13 abstentions, refuse la résolution de M. Nicolas Gillard. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Clôture	La séance est levée à 22 h 35. Le président : _____ Le secrétaire : _____